



SÉCHET JEAN 8 SEPTEMBRE 1914

Jean Baptiste Pierre SECHET, né le 18 juillet 1888 à la Boissière de Montaigu, fils de Jean Joseph SECHET, 36 ans, cultivateur, domicilié au Grand Puyravault de la Boissière de Montaigu et de Marie Victoire GRIFFON, son épouse, 30 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.

Inscrit sous le N° 48 sur la liste cantonale de Clisson.

Incorporé au 93^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 8 octobre 1909, arrivé au corps le dit jour. Soldat de 2^{ème} classe. Soldat de 1^{ère} classe le 10 juillet 1911.

A reçu un certificat de bonne conduite.

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 24 septembre 1911.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 4 août 1914.

Mort pour la France antérieurement au 20 août 1915, inhumé au bois de la Fère Champenoise.

Décès fixé au 8 septembre 1914 par jugement déclaratif de décès rendu par le tribunal civil de Nantes le 12 janvier 1920.

Soldat au 93^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 8 septembre 1914, à La Fère Champenoise (51, Marne), âgé de 26 ans. Tué à l'ennemi. Mort pour la France.

93^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE POURSUITE DE L'ENNEMI EN RETRAITE PASSAGE DE L' AISNE - MÉZIÈRES L' ARMISTICE (NOVEMBRE 1918)

A partir du 27 octobre et jusqu'au 4 novembre, l'artillerie allemande bombarde, sans arrêt, nos premières lignes avec des obus toxiques. Nos pertes sont sérieuses par suite d'intoxications. L'ennemi s'acharne à tenir la rive droite de l'Aisne et par ses tirs incessants de mitrailleuses, rend tout lancement de passerelles impossible.

Le 5 novembre, le bataillon DELAFOSSE reçoit l'ordre de passer l'Aisne et de prendre position sur les hauteurs au nord de cette rivière. A la nuit, des passerelles préparées à l'avance par une compagnie du génie, sont amenées à pied d'œuvre. Les compagnies du 3^{ème} bataillon (chef de bataillon BOULET) qui tiennent le secteur protègent la mise en place des passerelles qui, rendue très difficile par une nuit noire et une pluie battante, ne se termine qu'entre 4 heures et 5 heures du matin.

Les mitrailleuses ennemies ont été réduites au silence et le passage de l'Aisne a pu s'effectuer avant le jour. C'est un tour de force.

Le 6 novembre, à 9 heures, le bataillon DELAFOSSE (2^{ème}) avait atteint ses objectifs. La poursuite se continuait les jours suivants, nos avant gardes talonnant l'ennemi.

Chaque village était tenu par des groupes de combat qui ne consentaient à la retraite qu'à la dernière extrémité.

A Villers le Tourneur, en particulier, la résistance soutenue par une artillerie active, fut sérieuse et ne tomba qu'après une manœuvre du 2^{ème} bataillon.

Le 3 novembre, une colonne, sous les ordres du lieutenant-colonel BERDUCOU, comprenant le 93^{ème}, un groupe du 51^{ème} régiment d'Artillerie de Campagne, l'escadron divisionnaire, passe sous le commandement du commandant la 61^{ème} D.I.

Elle reçoit comme objectifs successifs Raillicourt, Champigneul, Mézières. A sa gauche, marche une colonne de la 4^{ème} D.I. (117^{ème} R.I.). Le reste de la 21^{ème} D.I. est arrêté.

Le même jour, le bataillon BEUCLER (1^{er}) remplace le bataillon DELAFOSSE (2^{ème}) dans son rôle d'avant-garde.

Raillicourt est atteint le matin, à la première heure. L'ennemi l'a abandonné.

Des passages sont construits sur la Vence pour l'infanterie et pour l'artillerie. La marche en avant se poursuit sans trop de difficultés jusqu'à Champigneul.

Dans cette région, l'ennemi dévoile de nombreuses mitrailleuses. Le terrain est nu, pas de défilement.

La 3^{ème} compagnie (tête d'avant-garde) fait tomber la résistance de Champigneul, mais ne peut en déboucher. La 1^{ère} compagnie l'appui à gauche et est arrêtée à son tour.

Plus loin, le 117^{ème} R.I. n'avance plus. C'est alors que, par la droite, est ordonné un mouvement enveloppant exécuté par la 2^{ème} compagnie. Il est long mais il réussit.

Vers 16 heures, l'ennemi menacé sur son flanc gauche et ses arrières cesse le combat et abandonne le terrain. Le mouvement en avant reprend. La nuit arrive, toute opération cesse au moment où le 1^{er} bataillon va passer l'attaque d'Evigny où l'ennemi est installé.

Le 1^{er} bataillon passe la nuit aux avant-postes. L'État-major du régiment et le 3^{ème} bataillon cantonnent à Champigneul, le 2^{ème} bataillon à Guignicourt.

Le 9 novembre la marche est reprise, Evigny est dépassée. L'avant garde (1^{er} bataillon) traverse le champ de tir de Mézières. A 9 heures, la compagnie de tête arrive devant Mézières. Des hauteurs au sud, on entend les cris de joie poussés par la population.

Tous les ponts sur la Meuse ont sauté.

Néanmoins, la rivière est franchie au moyen d'une passerelle établie sur le barrage : deux compagnies d'abord, la 3^{ème} dans l'après-midi. Les ponts sur le canal ont également sauté.

On travaille toute la journée et toute la nuit à rétablir un passage sous le feu de l'artillerie allemande.

Les mitrailleuses ennemies qui tirent de la rive opposée rendent le travail extrêmement difficile.

Le lendemain, au lever du jour, le franchissement du canal est essayé par surprise, mais il ne réussit pas.

A 10 heures, nouvelle tentative qui, plus heureuse, permet à la compagnie Fine (2^{ème}) de passer sur l'autre rive, mais là, nos hommes doivent continuer la lutte pied à pied.

Après de longs efforts, ils atteignent la voie ferrée, y font quelques prisonniers et s'y installent.

ARCHIVES PHOTOS



LA GUERRE DES GAZ



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE



Archives Départementales

Nom : *Sechet*

Prénoms : *Jean-Baptiste, Pierre* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *18 Juillet 1888* à *La Brosse - St. Montaigne* canton
de *Montaigne*, département de *la Vendée*, résidant
à *Boussay*, canton de *Clisson*, département
de *Loire-Inférieure*, profession de *Cultivateur*
fils de *Jean-Joseph* et de *Griffon Marie, Victoire* domiciliés
à *Boussay*, canton de *Clisson*, département de *Loire-Inf.*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *bruns*,
yeux *gris*, front *étroit*,
nez *long*, bouche *normale*,
menton *pointu* visage *très ovale*.
Taille : *1 m. 64* cent. Taille rectifiée : ___ m. ___ cent.
Marques particulières : _____

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° *48* de la liste de *Clisson*
Incorporé au *93^e Reg^t d'Infanterie* à compter du *8 octobre*
1909. Arrivé au corps et soldat de *2^e classe* le dit jour.
Soldat de *1^e classe* le *10 juillet 1911* et reçu
un *certificat de bonne conduite*.
Passé dans la *dishonnabilité* de l'armée
active le *24 septembre 1911*.

Rappelé à l'activité par décret de Mobilisation Générale
du *1^{er} Août 1914*. Arrivé au Corps le *le 4 août 1914*
Mort pour la France antérieurement au *20 août 1915*, inhumé
au bois de la *Forêt Champennais*. Décès fixé au *8 7/1914*.
par jugement séparatif de décès, rendu le *12 Janvier 1920* par
le Tribunal civil de *Neaumesnil*, transcrit sur les registres d'état
civil de la *Mairie de Boussay (L^r Inf^r)* le *29 Janvier 1920*.

Jean SECHER 1